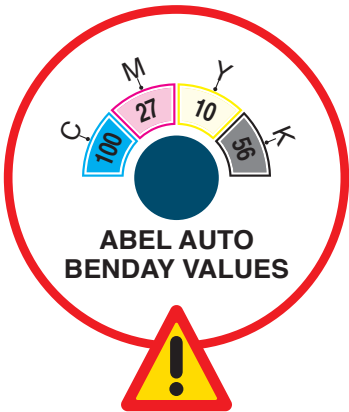




008012



		Attention ! La vérification des différents éléments (photos, textes, codes, gencods) du packaging doit être intégralement effectuée par le client avant le Bon à Tirer. Le « Bon à Tirer », signé par le client dégage la responsabilité de l'agence, sous réserve des corrections portées sur le bon. Ce document est un document d'exécution et non un document prêt à flasher. La réalisation technique tels que les grossi-maigris, les surimpression ou la sélection de couleurs sont à l'entière charge du photographeur.
Date : 12/02/2021 Document : Contenance : Pulvérisateur 500 ml		BON À TIRER, LE : _____
Couleurs : C M Y N		Signature et cachet de l'entreprise.